

*Hugo Sigouin-Plasse, Avocat
Chef de service
Réglementation et réclamations
Direction des affaires juridiques
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR COURRIEL ET MESSENGER

Le 5 février 2016

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Suivi de la décision D-2012-171 (par. 86)
Utilisation des réserves de GNL de l'usine LSR
Notre dossier : 312-00773**

Chère consœur,

Gaz Métro informe la Régie qu'à compter des présentes, GM GNL pourra utiliser les réserves de GNL de l'usine LSR normalement dévolues à la daQ, le tout sous réserve du maintien des niveaux minimums identifiés dans la déclaration assermentée de monsieur Vincent Regnault, jointe aux présentes, respectant les exigences énoncées au paragraphe 86 de la décision D-2012-171.

Cette déclaration est accompagnée d'une annexe illustrant le calcul des inventaires minimums de GNL requis au 31 janvier 2016 et au 29 février 2016.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse

HSP/vd

p.j.

